

Rapport moral

Informations suite à l'AG de la Ligue qui a eu lieu le 23 Novembre à Dijon :

Au niveau régional le CROS : 350000 licenciés sportifs

Pour la ligue de tir de Bourgogne : saison 2012/2013 : 5299 licenciés contre 4800 l'an passé soit : plus 500 licences pour 60 clubs en Bourgogne. Toujours plus de S3 que de S1.

Pour la Fédération : hausse de 10 % des licences (164 500 licences). A ce jour, pour la saison 2013/14 : 148 000 licences

Informations sur la nouvelle loi : en attente de parution des décrets du ministère de l'intérieur (gérer avant par le ministère de la défense). Les circulaires du ministère permettront d'interpréter la loi mais pour l'instant, rien de définitif et concret (petit cafouillage de départ)

Rappel : mise en conformité avec la loi : délais de 6 mois à compter du 1^{er} Août 2013 donc fin Janvier 2014

Problème avec les avis favorables : le texte au dos de la feuille verte n'est plus valide puisque changement de la loi. Les avis favorables donnés depuis le mois d'Août sont juridiquement caduques.

Vente de munitions par les clubs : problème avec la loi qui impose un lieu de stockage digne d'une armurerie avec dépôt de poudre.

Informations concernant le comité de tir de la Côte d'Or :

1646 licenciés pour 17 clubs (+ 200 licences)

Etat de la finance du comité est équilibrée cette année (avec tout de même : déficit de 911,55 € sur le budget compétition)

Augmentation des parts comité pour les licences de 4€ sur 4 ans (hausse débutée cette année) et voter à l'unanimité par l'AG du comité.

1^{ère} année de mandature, non sans mal, le président espère un horizon meilleur pour 2013/2014 et lance un appel aux bénévoles, de préférence membres du comité afin de faire de l'économie.

Pour le club : actions de cette saison 2012/2013 :

Travaux : 2 journées

Entretien habituel : défrichage et coupe d'herbes (avec cette année le défrichage du fond du 50 m)

Réfection ciblerie 25 m (poteaux bois plus béton) pour éviter les envolées lors de grand vents.

Entretien du fond du 100 m (après le défrichage de l'an passé)

Remplacement des moquettes sur les volets et tablettes du 50 m (merci à Eric pour le don de la moquette)

Abattage des arbres menaçant le toit du stand avec la collaboration des services techniques de la ville de Venarey (prêt d'un tracteur et 2 agents communaux) et Gérard Trémot ainsi que votre Président.

Projet de convention d'utilisation du stand par le club de tir à l'Arc suite à leur demande afin de s'entraîner sur 70 m .

Toujours d'actualité : l'accueil de la compagnie de gendarmerie de Montbard et du PSIG avec cette année une participation de 2 Gendarmes du PSIG à l'entretien du terrain (convenu dans la convention de prêt du stand. Les dites conventions en révision actuellement afin d'avoir un cadre mieux défini sur les modalités d'occupation du stand).

Achat d'une carabine Morinco courte 22 lr avec une bretelle de tir

Achat de la ciblerie pivotante avec son pupitre de commande pour l'entraînement TAR et 25m.

Projet 2013/2014

Armes Anciennes :

Cette année nous accueillerons les championnats armes anciennes, comme il y a trois ans, sauf que cette fois-ci l'organisation se présente mieux puisque j'ai déjà le nombre de volontaires nécessaire (merci à eux). Espérant que ces championnats se déroulent aussi bien que ceux de 2010. Excellente répercutions pour le club concernant notre accueil et nos infrastructures, les compétiteurs étaient tous ravis de découvrir notre club.

Stand 100 m :

Nous avons toujours le projet de valoriser notre pas de tir 100 m. Cela en augmentant le nombre de poste de tir (6 postes) afin de pouvoir pratiquer en plus des tirs 100 m armes anciennes, les tir TAR 50m couché et les tirs 50 m carabine ISSF.

Pour ce faire notre projet avance : les plans sont fait (merci à Mr Fraticelli pour le montage du dossier de présentation et les plans).

Nous avons trouvé un bâtiment à vendre (1500€). Il reste à conclure cet achat après expertise de l'état du bâtiment par notre menuisier de service et à voir le chiffrage de la dalle, des fondations ainsi que de la toiture et du bardage.

Les contacts sont pris avec les services de la Mairie pour le permis de construire ; ainsi qu'avec la Ligue de Bourgogne concernant l'homologation du stand en vue d'accueillir des championnats régionaux.

Pour conclure, cette saison fut encore très remplie tant en implication des compétiteurs pour représenter le club dans les divers championnats officiels et officieux qu'à l'investissement des bénévoles du club pour les journées travaux. Je les remercie tous.

Je remercie aussi Mr le Maire et ses conseillers pour leur soutien technique et leur intérêt porté au club de tir.